



ÉDITION BOURGEOISIE



# CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL BOURGEOISIAL

NUMÉRO 1, MARS 2025

LÉGISLATURE 2025-2028



## DANS CE NUMÉRO

- 3 Edito
- 4 PV de l'assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2024
- 8 Comptes 2024 et budget 2025
- 13 Conseil bourgeoisial et dicastères  
Conseil communal et dicastères
- 14 Informations communales  
Vie locale



Assemblée primaire bourgeoise 2025

# RENDEZ-VOUS LE 24 MARS

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée,  
à la Salle de chant de Réchy, le

**lundi 24 mars 2025 à 19h00**

## Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 25 mars 2024
2. Rapport de la Commission bourgeoise
3. Comptes de l'exercice 2024
  - ◀ Présentation
  - ◀ Rapport du réviseur qualifié
  - ◀ Approbation
4. Budget 2025 et plan financier pluriannuel
  - ◀ Présentation
  - ◀ Approbation
5. Nomination de l'instance de révision législature 2025-2028
6. Bourgeoisie d'honneur
7. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Les bourgeois et bourgeoises de Vercorin qui se rendent à l'assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 18h00. Cette Assemblée se terminera par la traditionnelle raclette.

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

## UN GRAND MERCI



Merci à vous chers Bourgeoises et Bourgeois de notre belle Commune de Chalais.

Vous avez soutenu la séparation des Conseils l'année dernière et élu 5 conseillers à l'automne. Dès le 1er janvier, c'est le nouveau et premier Conseil bourgeoisial qui va vous représenter pour toutes les affaires de notre Bourgeoisie.

Les membres de ce Conseil viennent d'horizons différents, mais sont tous attachés à notre vie locale depuis des années, et sauront s'adapter pour mener à bien les futures missions.

2025 sera l'année du démarrage pour préparer toute l'organisation indispensable à la bonne marche de notre Bourgeoisie. Les dicastères ont été attribués début janvier et les nouveaux conseillers mis dans le bain avec les premières séances.

Cette année servira aussi à terminer la convention de collaboration Bourgeoisie/ Commune. Car si le mot séparation était parfois utilisé pour la votation 2024, nous souhaitons ardemment continuer à COLLABORER avec la Commune de Chalais. En effet, plusieurs services et secteurs y resteront imbriqués pour poursuivre notre mission de gestion du patrimoine bourgeoisial.

Différents défis nous attendent déjà, que ce soit la poursuite du dossier de notre vigne, la réflexion d'une future rénovation de Sigeroulaz, la reprise des DSDP et les différents règlements internes, les contrats et conventions en cours, etc... Mais je peux vous assurer que nous mettrons du cœur à l'ouvrage pour tous ces dossiers.

Pour terminer, je voudrais vraiment remercier les derniers membres de la Commission bourgeoisiale qui ont terminé leur législature ainsi que le dernier Conseil bourgeoisial/ communal qui a accompagné cette transition et qui continue à le faire pour que tout se passe bien.

Je me réjouis de vous retrouver pour notre première assemblée primaire bourgeoisiale le lundi 24 mars à la salle de chant de Réchy.

Fabien Perruchoud  
◀ Votre président

## Procès-verbal

## ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 25 MARS 2024

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN, Présidente, ouvre l'Assemblée à 19h00, souhaite la bienvenue aux 62 personnes présentes et les remercie de leur participation.

La Présidente rappelle que la convocation a été portée à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois, dans les délais utiles, par l'intermédiaire du pilier public.

Cette invitation a ensuite été relayée par le Bulletin Officiel le 28.02.2024 et le CHALAIS INFO no 10, distribué à tous les ménages de la commune.

Elle relève la présence de M. Alain REICHENBACH, représentant de FIDAG SA, organe de révision agréé, qui doit obligatoirement délivrer le rapport sur le contrôle des comptes. Elle salue également Mme Audrey HALLEUX qui officiera comme Secrétaire communale adjointe dès le 1<sup>er</sup> avril prochain. Elle remercie Nicolas DERIVAZ pour la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoise du 27 mars 2023 et communique à l'Assemblée qu'il a été officiellement nommé Secrétaire communal, en plus de la fonction de Responsable des finances et contributions, au 1<sup>er</sup> mars 2024.

La Présidente propose la nomination de MM. Angelin Perruchoud et Fabien Siggen en qualité de scrutateurs, proposition acceptée sans opposition. Elle précise également qu'il s'agit de la dernière Assemblée dans cette salle et cette configuration puisque les travaux de rénovation de la Salle polyvalente de Chalais vont démarrer le 2 avril prochain. En 2025, année de transition, l'Assemblée bourgeoise devrait se dérouler dans la salle sous la chapelle de Réchy.

La Présidente donne lecture des points de l'ordre du jour de cette Assemblée

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoise du 27 mars 2023**
2. **Comptes de l'exercice 2023**
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
3. **Budget 2024 et plan financier pluriannuel**
  - Présentation
  - Approbation
4. **Rapport de la Commission bourgeoise**
5. **Divers**

### 1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 27 MARS 2023

Le protocole a été reproduit intégralement dans le CHALAIS INFO N° 10; il est approuvé sans remarque.

### 2. COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN présente et commente tout d'abord les résultats globaux de l'exercice écoulé.

La Présidente passe en revue les rubriques comptables et apporte les précisions nécessaires à la bonne compréhension des chiffres présentés pour l'année 2023.

Les éléments qui méritent d'être commentés sont les impôts avec un dépassement de quelque CHF 9'900.- par rapport au budget. L'exercice 2023 a enregistré les taxations ordinaires des périodes fiscales 2021 et 2022. Il est à noter également que les valeurs fiscales du site de Sigeroulaz ont été mises à jour suite aux rénovations.

Les amortissements effectifs du patrimoine financier se sont montés à CHF 56'000.- pour un montant budgété de CHF 47'000.-. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 figurait encore au bilan un montant de CHF 12'000.- pour le mobilier du restaurant de l'Etable. Le résultat satisfaisant de l'exercice nous a incités à amortir complètement cette position.

Il a été comptabilisé un montant de CHF 6'831.35 dans la rubrique « Frais récupérés et intérêts de retard » alors qu'il n'y avait aucun montant budgété. Ce montant se compose d'une participation au résultat du Triage forestier ainsi que des intérêts sur un placement à terme. Avec la fin des intérêts négatifs et la situation d'excédent de liquidités de la Bourgeoisie, un placement à court terme de CHF 500'000.- a été réalisé auprès de la Banque Raiffeisen Sierre et Région.

En ce qui concerne l'actif du bilan, il y a un transfert de CHF 500'000.- entre le C/C et le placement à court terme auprès de la Banque Raiffeisen Sierre et Région, selon l'explication du revenu de la rubrique susmentionnée. Comme également expliqué dans les commentaires sur le résultat, la position « Mobilier » du patrimoine financier figure dorénavant pour CHF 0.-.

Fonctionnement	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
Recettes	207'814.80	199'000.--	200'381.75	183'539.96
Dépenses	132'723.55	123'500.--	109'318.26	129'261.30
Marge d'autofinancement	75'091.25	75'500.--	91'063.49	54'278.66
Amortissements comptables	22'989.60	28'000.--	27'000.--	37'000.--
Investissements nets	--	--	--	--
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 52'101.65	(+) 47'500.--	(+) 64'063.49	(+) 17'278.66
Fortune	1'202'677.58		1'150'575.93	1'086'512.44

Pour le passif du bilan, il est à remarquer que le « Fonds forestier » qui figurait au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour CHF 4'609.40 a été intégralement dissout sur l'exercice 2023 pour être intégré au résultat de l'exercice. Depuis le 01.01.2023, l'Etat du Valais a levé l'obligation de maintenir les Fonds forestiers et décidé que ces montants revenaient en intégralité aux collectivités communales ou bourgeoises. Vu le montant modeste de ce poste du bilan, sans variation depuis plusieurs exercices, il a été décidé de le dissoudre.

En définitive, l'exercice clôt avec un bénéfice de CHF 52'101.65 qui porte la fortune de la Bourgeoisie de Chalais à un total de CHF 1'202'677.58.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN donne la parole à M. Alain REICHENBACH de la fiduciaire FIDAG SA pour la lecture du rapport de vérification des comptes 2023. Ce dernier confirme que les comptes sont conformes aux prescriptions légales et recommande l'approbation des comptes annuels, tels que présentés.

Il n'y a pas de question, les Bourgeoises et Bourgeois passent à l'approbation formelle des comptes de l'exercice écoulé.

**Au vote à main levée, l'Assemblée approuve les comptes 2023 à l'unanimité.**

### 3. BUDGET 2024 ET PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Comme pour les comptes 2023, Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN présente les résultats globaux du budget.

En préambule, la Présidente informe l'Assemblée que, lors de l'établissement du budget 2024 et de la planification pluriannuelle, nous n'avions pas connaissance de travaux nécessaires pour la Colonie de Sigeroulaz. Par conséquent, en 2024, nous serons peut-être contraints d'effectuer des travaux urgents, tout en restant dans la compétence financière du Conseil bourgeois. Contrairement à ce qui a été communiqué dans le CHALAIS INFO N° 10, des travaux plus conséquents devront vraisemblablement être étudiés et chiffrés et ainsi faire l'objet d'une planification dans la période 2025-2028.

Elle commente, dans le détail, les différentes rubriques. Il s'agit d'un budget de fonctionnement relativement standard. Les éléments qui méritent d'être relevés sont au nombre de trois. Les

charges de la Maison bourgeoise de Chalais qui reviennent dans des proportions ordinaires après une année 2022 qui prévoyait quelques aménagements. Un montant de CHF 20'000.- pour la rubrique « Réceptions » afin de participer à la Journée nationale des Bourgeoisies le 14.09.2024, manifestation qui devrait être multi-sites. Enfin, un montant de CHF 30'500.- pour le poste « Comptabilité et frais administratifs » pour permettre de financer le passage sur le logiciel Abacus, à l'instar de la Commune, et également un petit montant en prévision du scrutin bourgeois du 9 juin prochain.

Aucun investissement n'est budgété pour 2024.

**Au vote à main levée, l'Assemblée approuve le budget 2024 à l'unanimité.**

Avant de passer la parole au Président de la Commission bourgeoise, Sylvie MASSEREY ANSELIN remercie la Commission bourgeoise pour son travail et engagement et relève l'excellente collaboration existante entre cette Commission et l'exécutif communal. L'Assemblée applaudit chaleureusement les membres de la Commission bourgeoise.

### 4. RAPPORT DE LA COMMISSION BOURGEOISALE

Fabien PERRUCHOUD, Président de la Commission bourgeoise, présente son rapport annuel et soulève les points suivants :

#### Naturalisations

En 2023 la Commission bourgeoise a auditionné une personne et uniquement deux dossiers sont en cours actuellement. Les candidats doivent se soumettre à un test écrit auprès de la Police Régionale des Villes du Centre. La Commission bourgeoise utilise également un questionnaire afin de tester les connaissances historiques, géographiques, politiques ainsi que de culture générale des candidats pour l'émission d'un préavis.

#### Sigeroulaz

Le locataire du site de Sigeroulaz, TéléVercorin SA, a pris contact dernièrement avec la Commission pour signaler que le site de la Colonie nécessite des rénovations. L'élément le plus urgent est le remplacement de radiateurs électriques. Les sanitaires mériteraient également une rénovation après de nombreuses années d'utilisation. En 2024, uniquement les travaux les plus urgents seront réalisés. La Commission re-

Fonctionnement	Budget 2024	Budget 2023	Budget 2022	Budget 2021
Recettes	202'300.--	199'000.--	199'000.--	218'500.--
Dépenses	152'800.--	123'500.--	135'000.--	134'500.--
Marge d'autofinancement	49'500.--	75'500.--	64'000.--	84'000.--
Amortissements comptables	24'500.--	28'000.--	27'000.--	37'000.--
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 25'000.--	(+) 47'500.--	(+) 37'000.--	(+) 47'000.--

Investissements	Budget 2024	Budget 2023	Budget 2022	Budget 2021
	--	37'000.--	--	--

viendra en temps opportun avec un projet plus conséquent de rénovation pour ce bâtiment.

Fabien PERRUCHOUD relève avec satisfaction que le Restaurant de l'Etable fonctionne bien et qu'il jouit d'une bonne réputation auprès de la population et des touristes.

### Journée des Bourgeois

Il n'y a pas eu de journée des Bourgeois en 2023. Cette année, cet événement bisannuel traditionnel sera intégré à la participation de la Bourgeoisie de Chalais à la Journée nationale des bourgeoisies le 14 septembre 2024. La Commission bourgeoise est en train de préparer des activités et animations sur les différents sites propriété de la Bourgeoisie pour cette occasion. Une information détaillée suivra ultérieurement.

### Moutons

Le 27 mai 2023, Damien JEANNERAT et son équipe ont commencé leur transhumance depuis Venthône. Journée très réussie avec du public le long du parcours et une animation organisée à cette occasion au Creux du Lavioz. Cet événement se déroulera à nouveau le 1<sup>er</sup> juin 2024.

### Vigne bourgeoise

Le contrat avec M. TOVERLANI a été reconduit jusqu'à la fin de l'année 2024. Ce dossier moins urgent a été un peu mis de côté en 2023. Il y a peut-être une opportunité d'acquisition d'une vigne sur le territoire communal. Les discussions relatives à ce dossier seront reprises prochainement.

### Conseil communal et bourgeois séparé

Il s'agit du thème d'actualité qui a passablement occupé la Commission bourgeoise en 2023. Comme déjà mentionné, plus de 20% des 918 Bourgeois et Bourgeoises domiciliés sur la commune de Chalais ont, par leur signature, demandé qu'un scrutin bourgeois soit organisé pour la séparation des Conseils communal et bourgeois. Ce scrutin se déroulera le 9 juin 2024. Cette étape essentielle déterminera si l'élection d'un Conseil bourgeois devra être organisée au mois d'octobre 2024 pour la législature 2025-2028.

### Maisons bourgeoises

La Commission bourgeoise rappelle que la Maison bourgeoise de Chalais a bénéficié d'aménagements en vue de l'accueil de séances de travail dans de meilleures conditions que par le passé. Il est possible de louer les Maisons bourgeoises de Chalais et Vercorin. La location est gratuite pour les sociétés locales et s'élève à CHF 50.- pour un usage privé.

Le Président de la Commission bourgeoise se réjouit de pouvoir servir une bonne raclette avec ses collègues aux personnes présentes à la fin de l'Assemblée. Il remercie également ses collègues de la Commission bourgeoise pour leur travail et engagement.

L'Assemblée applaudit Fabien PERRUCHOUD à l'issue de la présentation de son rapport annuel.

## 5. DIVERS

Monsieur Dany PERRUCHOUD sollicite la parole pour aborder le sujet d'actualité de la séparation des Conseils communal et bourgeois. Il remet cette question dans le contexte historique. Il y avait le projet d'une nouvelle Constitution qui aurait obligé la séparation des conseils et les discussions en vue d'une fusion avec des communes voisines. Comme l'on fait les communes qui ont fusionné, elles ont conservé leurs bourgeoisies distinctes. Dans le contexte actuel où la nouvelle Constitution a été nettement refusée par le peuple et le projet de fusion qui a été ajourné sine die, selon lui, il n'y a plus d'obligation, utilité ou intérêt à ce « divorce ». Il y voit même des inconvénients en terme de divergences potentielles entre les futurs conseils, capacité financière future de la Bourgeoisie ou encore la difficulté à trouver les cinq membres du futur Conseil bourgeois.

Monsieur Edmond PERRUCHOUD demande à son tour la parole. Il affiche sa divergence d'opinion avec son préopinant et affirme être réceptif à de nouvelles idées. Il souligne le travail et le dynamisme de la Commission bourgeoise qui pourrait facilement être transformée en Conseil bourgeois. Il ne voit pas d'inquiétude non plus concernant la capacité financière future de la Bourgeoisie en cas de séparation. Vu les terrains appartenant à la Bourgeoisie de St-Léonard sur les hauts du territoire communal, il préconise encore d'étudier d'éventuels rapprochements ou collaborations avec cette bourgeoisie.

La Présidente remercie les deux intervenants et dit qu'elle ne veut pas faire le débat de la séparation des conseils ce soir. Elle rappelle qu'une soirée d'information et débat est prévue le mercredi 1<sup>er</sup> mai à Vercorin, soirée dédiée exclusivement à ce thème. A cette occasion, chaque Bourgeoise et Bourgeois pourra se forger ou exprimer librement son opinion en vue du scrutin du 9 juin prochain.

La Présidente annonce encore à l'Assemblée qu'une soirée d'information sur le thème de la mobilité au sens large est organisée par la Commune le jeudi 18 avril 2024 à 19h30 au Kabaret.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN clôt officiellement l'assemblée à 19h45, elle se réjouit de partager la traditionnelle raclette avec l'Assemblée et remercie la Commission bourgeoise pour l'organisation.

◀ La Présidente:  
Sylvie MASSEREY ANSELIN

◀ Le Secrétaire suppléant:  
Nicolas DERIVAZ

# QUIZ SUR NOS MAISONS BOURGEOISIALES

Résultat des QUIZ utilisés lors de la journée nationale des bourgeoisies et publiés dans le Chalais Info de décembre 2024. Nous remercions, à nouveau, l'Association des Amis du patrimoine de la commune de Chalais pour son dévouement et pour la création de ces questionnaires.

## QUIZ sur la maison bourgeoise de Chalais

A quelle date précise la maison bourgeoise a été inaugurée après les grands travaux de 1990 ?

- Le 1<sup>er</sup> août 1990 lors de la fête nationale dont l'apéritif s'est déroulé sur la place de la bourgeoisie ?
- Le 16 octobre 1990 fête de la St-Gall, patron de la paroisse de Chalais
- Le jeudi de la Fête-Dieu de 1990, à l'époque où la procession se faisait encore dans les ruelles du village

Pour quelles raisons, sur la façade Est, les charpentiers faisaient figurer une channe ?

- La channe marquait la fin des travaux des charpentiers
- Il s'agissait d'un élément purement décoratif
- La channe droite ou plus ou moins penchée marquait l'accueil réservé par le propriétaire en cours de travaux

En 1810, Napoléon rattacha le Valais à la France, sous le nom de « Département du Simplon ». Quel est l'objet qui se trouve dans la maison bourgeoise qui rappelle ce fait historique ?

- Le sceau de la commune de Chalay
- Une photocopie du décret d'annexion du 12 novembre 1810 signé par Napoléon
- Le règlement de la nouvelle organisation communale déposé dans la vitrine d'entrée de la maison

Les armoiries de la commune de Chalais, soit une croix pattée avec 4 étoiles, sont présentes à plusieurs endroits de la maison, notamment sur le mobilier de la salle du châtelain ? Que représentent ces 4 étoiles ?

- Les villages de Chalais, Réchy, Briey et Vercorin
- Les communes de Chalais, de Grône, de Chippis et de St-Léonard
- Les villages de Chalais, Réchy, Vercorin, Chippis

Autrefois, la commune politique était gérée par des châtelains chargés des affaires économiques, militaires, et financières de la collectivité. Par qui étaient-ils nommés ?

- Par l'assemblée des bourgeois de la commune
- Par l'évêque
- Par le préfet du district

Un des 3 tableaux de la salle du Châtelain représente le curé Alain Besse (1725-1805) curé de 1756 jusqu'à sa mort. Qu'a fait de particulier Alain Besse pour le bien-être de la commune de Chalais ?

- Il était généreux avec les familles qui étaient dans la détresse
- Il apprenait à lire et à écrire aux enfants de la commune à cette époque où l'école n'était pas obligatoire
- Il officiait également comme curé du village de Chippis

Le coffre de la commune dans la salle du Châtelain comprenait 3 serrures, avec 3 clefs déposées chez trois personnes différentes. Qui étaient ces personnes ?

- Le président, le conseiller chargé des affaires bourgeoises, le curé de la paroisse
- Un représentant par quartier (tiers) de Vercorin (Tiers du Coujon - Tiers de Délagettes - Tiers de La Crête)
- Le président, le Juge et le curé

Que signifiait partager une marena ?

- Une agape composée d'un bout de pain, d'un peu de vin à discrétion et d'un morceau de fromage
- Un peu de viande séchée avec deux verres de vin et une livre de fromage
- Un paiement de cent écus pour devenir bourgeois de la commune

Dans la salle de la Marena on relève deux poutres avec les noms des autorités et surtout leurs fonctions. Quel rôle avait le clavandier ?

- Il gérait les forêts
- Il s'occupait de la vigne et de la cave
- Il avait la charge d'administrer l'alpage de l'Ar de Bran, propriété de la Bourgeoisie

Dans la cave bourgeoise, on découvre dans une niche, à gauche en entrant, une pierre sur laquelle est frappée l'inscription des autorités communales de l'année 1863. Cette pierre avait une fonction. Laquelle ?

- Elle marquait l'inauguration de la cave en 1863 et du pressoir qui se trouve à l'extérieur
- Elle servait de chapeau au pierre ollaire qui était installé à l'intérieur de la maison
- Elle faisait partie de la colonne de la fontaine extérieure, une fontaine remplacée en 1976

Que signifiait la Régalée selon le règlement bourgeois ?

- La salle où l'on servait des repas chauds et plus particulièrement la raclette
- La salle du conseil bourgeois de 1884 à 1929
- Un petit repas qu'on offrait après les offices de la Fête-Dieu aux organisateurs

## QUIZ sur la maison bourgeoise de Vercorin

La maison bourgeoise de Vercorin est une grande muette : elle ne révèle aucune date de sa construction. En revanche, l'inauguration de sa dernière rénovation est datée en quelque part. De quelle année s'agit-il ?

- 1980
- 1995
- 2000

Pour quelle raison la maison bourgeoise est idéalement située ?

- Elle est située au bas de la rue qui mène à l'église.
- Elle se trouve en face du parc à moutons.
- Elle est à l'arrivée de l'ancienne route qui vient de la plaine.

Quel trophée de chasse avait été suspendu sur la façade SUD de la maison bourgeoise ?

- Un crâne d'un loup.
- Une patte d'un ours.
- Un majestueux trophée d'un grand cerf.

La partie de la maison bourgeoise, surélevée en maçonnerie, avait une affectation particulière. Laquelle ?

- Elle servait de bibliothèque.
- De dépôt de sel.
- De logements pour les régents.

Avant 2018, tout citoyen suisse devait appartenir à une bourgeoisie. Que faut-il entendre par ce mot ?

- L'ensemble des habitants d'une commune.
- L'institution regroupant les personnes qui ont droit de cité sur un territoire défini.
- La classe sociale regroupant les artisans et commerçants.

Cochez un des avantages dont bénéficiait notamment le bourgeois ?

- De l'accès aux forêts
- De servir dans la milice le jour de la Fête-Dieu.
- De profiter gratuitement des services d'un des trois alambics de Réchy.

En quelle année la commune bourgeoise a perdu son influence au profit de la commune politique ?

- En 1830
- En 1848
- En 1871

En 1910, à l'époque du remuage, combien d'élèves poursuivaient leur scolarité obligatoire à Vercorin ?

- 50
- 75
- Plus de 100

Généralement, de quoi se composait le petit-déjeuner de ses élèves avant le départ à l'école ?

- De polenta.
- De pain, beurre et confiture.
- De céréales trempées dans du lait.

Et de quel fortifiant les personnes âgées recouraient-elles au remuage pour monter jusqu'à Vercorin ?

- De la viande séchée.
- De l'eau-de-vie.
- Du pain de seigle et du fromage.

Quelles sont les quatre premières familles, en 1925 et 1926, à s'établir toute l'année à Vercorin ?

- Devanthéry, Chevey, Vocat, Siggen.
- Chevey, Perruchoud, Mabilard, Métrailler.
- Marin, Chevey, Perruchoud, Métrailler.

Une salle de la maison bourgeoise est dédiée au peintre Edouard Vallet. Ce dernier acheta en 1912 à Vercorin la maison du curé Benjamin Perruchoud. A quoi servait cette maison avant l'installation des Vallet ?

- De salle paroissiale
- De lieu de réunion des assemblées bourgeoises.
- De salle de classe.

## Bourgeoisie de Chalais – Rapport des comptes 2024

# COMPTES 2024 ET BUDGET 2025

### COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2024

L'année 2024 de la Bourgeoisie de Chalais a été plus marquée par un événement politique, avec la décision des Bourgeoises et Bourgeois d'instaurer un Conseil bourgeoisial, que par des éléments financiers. L'autre élément marquant de l'année a été la participation de la Bourgeoisie de Chalais à la journée nationale des Bourgeoisies le 14 septembre 2024. En ce qui concerne les comptes, la marge d'autofinancement de l'exercice 2024 se monte à CHF 66'021.33 pour une marge budgétée à hauteur de CHF 46'200.-. Le résultat final est de CHF 41'021.33, en baisse de quelque CHF 11'000.- par rapport à 2023, pour un résultat budgété de CHF 25'000.-. Ce meilleur résultat comptable qu'escompté s'explique principalement par des charges globalement inférieures à celles budgétées et des revenus légèrement supérieurs à ceux attendus. Les principaux écarts, peu nombreux, entre le budget 2024 et les comptes sont expliqués ci-dessous et concernent les rubriques suivantes :

- **Charges Maison bourgeoisiale Chalais** – Les charges effectives 2024, totalisant CHF 17'461.19, sont supérieures de quelque CHF 7'900.- au budget. Cette différence significative se justifie par une augmentation de consommation d'environ 2'000 kWh mais surtout par l'augmentation conséquente du prix de l'électricité.
- **Comptabilité et frais administratifs** – Les frais effectifs de l'introduction du programme comptable Abacus ainsi que les frais engendrés par le scrutin bourgeoisial relatif à l'introduction d'un Conseil bourgeoisial et aux élections de ce dernier se sont finalement révélés inférieurs de CHF 2'164.52 au budget.
- **Impôts** – La période fiscale 2023 a été taxée en 2024. Par conséquent, au 31.12.2024, ne figure dans les comptes, comme passif transitoire, plus qu'une provision pour le solde d'impôt dû pour la période fiscale 2024. La charge fiscale budgétée pour l'exercice 2024 était manifestement surévaluée, ce qui explique cette différence positive de CHF 8'960.30.
- **Charges bâtiments de Sigeroulaz** – Au cours de l'exercice sous revue, uniquement des entretiens courants ont été effectués sur ces bâtiments. Les charges effectives se sont avérées inférieures de CHF 2'292.95 à celles planifiées.
- **Frais récupérés et intérêts** – Un budget prudent de CHF 3'300.- avait été prévu pour cette position. Dans les faits, les placements à terme de l'excédent de liquidités ainsi qu'une participation au résultat du Triage forestier du Vallon ont permis de dégager des produits pour CHF 8'291.47 pour ce poste des comptes.

Pour ce qui est du bilan, il s'agit de relever les points suivants :

- **Banque Raiffeisen** – La diminution des liquidités de CHF 19'234.80 au 31.12.2024 est à mettre en corrélation avec l'augmentation de CHF 50'000.- du placement à terme auprès de la Banque Raiffeisen Sierre et Région.
- **Débiteurs** – Le montant de CHF 370.- figurant au bilan au 31.12.2024 concerne deux factures relatives à la location des alpages et pâturages de la Bourgeoisie ainsi que la location d'une salle bourgeoisiale. Il n'y a pas de risque débiteur identifié.
- **Placements financiers à court terme** – Comme expliqué ci-dessus pour les liquidités, il s'agit du placement à terme de CHF 550'000.- auprès de la Banque Raiffeisen de Sierre et Région.
- **Actifs transitoires** – Le montant est constitué des intérêts courus sur le placement à terme auprès de la Banque Raiffeisen.
- **Immobilisations corporelles PF** – Cette rubrique totalise un montant de CHF 1'302'793.50 à la suite des amortissements économiques pratiqués en 2024. La diminution de CHF 3'747.50 des terrains est consécutive à une expropriation par la Commune de Chalais dans le cadre des travaux du Torrent des Taillis.
- **Investissements propres** – Cette position du bilan est en baisse de CHF 25'000.-, par rapport au 31.12.2023, après les amortissements ordinaires pratiqués sur l'exercice. Aucun investissement n'a été réalisé en 2024.
- **Créanciers** – Les créanciers au 31.12.2023 s'élèvent à CHF 11'384.15. Les créanciers de la Bourgeoisie à cette date sont au nombre de deux, soit la Commune de Chalais et OIKEN SA.
- **Passifs transitoires** – Cette position d'un montant de CHF 8'985.- est composée de provisions d'impôts ainsi que des honoraires de l'organe de révision.



- **Dettes à long terme** – L'emprunt auprès de la Banque Raiffeisen Sierre et Région est amorti annuellement de CHF 20'000.-.
- **Prêt communal pour la Maison bourgeoiale de Vercorin** – Cette position est amortie annuellement d'un montant de CHF 30'500.-, montant correspondant au produit de location de ce bien immobilier à la Commune de Chalais.
- **Impôts** – Adaptation de l'estimation du montant d'impôt en fonction de la taxation de la période fiscale 2023.
- **Charges bâtiment Sigeroulaz** – Une enveloppe de CHF 25'000.- a été portée au budget pour la réalisation de divers travaux d'entretien courants, notamment au niveau des installations sanitaires.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Le budget de fonctionnement a été établi sur la base des comptes 2024 et des éléments connus relatifs à l'exercice 2025, notamment induits par la nouvelle convention entre la Commune et la Bourgeoisie de Chalais suite à la séparation des Conseils. Seules les rubriques suivantes méritent d'être commentées :

- **Indemnités Conseil bourgeoial** – Cette rubrique est nouvellement créée suite à l'instauration du Conseil bourgeoial. Jusqu'au 31.12.2024, les indemnités versées aux membres de la Commission bourgeoiale étaient comptabilisées dans la rubrique « Comptabilité et frais administratifs ».
- **Conciergerie maison bourgeoiale Vercorin** – Vu le caractère promotionnel et touristique de cet immeuble utilisé également par la Commune, les charges d'entretien et de conciergerie étaient assumées par cette dernière jusqu'au 31.12.2024. Ces charges seront dorénavant assumées par la Bourgeoisie. Cette charge supplémentaire sera neutralisée par une augmentation du loyer de la maison bourgeoiale de Vercorin à la Commune.
- **Charges maison bourgeoiale Vercorin** – explication identique à celle relative aux frais de conciergerie de cet immeuble.
- **Réceptions** – Pas de sortie des Bourgeoises et Bourgeois en 2025.
- **Comptabilité et frais administratifs** – Les frais relatifs à l'introduction du programme comptable Abacus ont été intégralement comptabilisés en 2024. Un montant de CHF 5'900.- est prévu pour la publication du Chalais Info de mars concernant la Bourgeoisie et l'extension à la Bourgeoisie de solutions informatiques utilisées par la Commune.

- **Location maison bourgeoiale Vercorin** – En plus du montant annuel de CHF 30'500.- destiné à amortir l'emprunt auprès de la Commune figurant encore au bilan pour CHF 181'000.-, un loyer supplémentaire de CHF 20'900.- a été calculé pour couvrir les frais supplémentaires relatifs à ce bien immobilier.

Les charges prévues s'élèvent à CHF 161'300.- et les revenus à CHF 226'700.-. Il en résulte une marge d'autofinancement de CHF 65'400.-. Après avoir procédé aux amortissements usuels de CHF 23'000.-, l'exercice 2025 devrait se boucler avec un bénéfice de CHF 42'400.- et la fortune au 31.12.2025 devrait avoisiner les CHF 1'286'000.-.

### BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2025

Aucun investissement n'est planifié en 2025.

### PLAN FINANCIER 2026-2029

Les sources de revenus de la Bourgeoisie sont connues et devraient rester identiques pour la période 2026-2029. Le Conseil bourgeoial, après la mise en place de certains aspects opérationnels et reprise des dossiers, déterminera les priorités en terme d'investissements dès 2026 et pour les années suivantes.

◀ Nicolas DERIVAZ

◀ Sylvie MASSEREY ANSELIN

## Comptes

## BOURGEOISIE DE CHALAIS

	COMPTE	COMPTE	BUDGET	COMPTE	BUDGET
	2024	2024	2024	2023	2025
<b>022.3</b>	<b>CHARGES ADMINISTRATION GENERALE PERSONNEL</b>				
022.3010.03	Indemnités Conseil bourgeoisial	0.00	0.00	0.00	8'000.00
022.3010.00	Conciergerie maison bourgeoisiale Chalais	6'395.20	7'000.00	5'455.75	7'000.00
022.3010.01	Conciergerie maison bourgeoisiale Vercorin	0.00	0.00	0.00	6'500.00
022.3050.00	Charges sociales	1'409.25	500.00	1'117.90	2'700.00
		7'804.45	7'500.00	6'573.65	24'200.00
	<b>BIENS ET SERVICES</b>				
022.3144.02	Charges des immeubles	1'196.27	1'000.00	724.97	1'500.00
022.3144.00	Charges maison bourgeoisiale Chalais	17'461.19	9'500.00	15'272.73	17'000.00
022.3144.01	Charges maison bourgeoisiale Vercorin	1'852.14	2'500.00	1'840.39	16'000.00
022.3160.01	Entretien et surveillance des forêts	0.00	1'000.00	0.00	0.00
022.3170.00	Réceptions	18'332.63	20'000.00	407.35	1'500.00
022.3130.00	Vin	0.00	1'000.00	0.00	1'500.00
022.3130.01	Dons et cotisations	450.00	500.00	1'050.00	500.00
022.3132.00	Comptabilité et frais administratifs	28'335.48	30'500.00	10'239.25	13'500.00
022.3137.00-01	Impôts	13'539.70	22'500.00	21'887.80	15'000.00
		81'167.41	88'500.00	51'422.49	66'500.00
<b>963.3</b>	<b>CHARGES PATRIMOINE FINANCIER IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>				
961.3401.00	Intérêts des dettes	4'682.38	4'800.00	4'775.70	4'600.00
963.3439.00	Charges bâtiments de Sigeroulaz	7'707.05	10'000.00	13'951.71	25'000.00
963.3440.40	Amortissement patrimoine financier	42'000.00	42'000.00	56'000.00	41'000.00
963.3181.00	Pertes s/débiteurs patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
		54'389.43	56'800.00	74'727.41	70'600.00
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>143'361.29</b>	<b>152'800.00</b>	<b>132'723.55</b>	<b>161'300.00</b>
<b>022.4</b>	<b>REVENUS ADMINISTRATION GENERALE REVENU DES BIENS</b>				
022.4309.00	Vente de vin	1'238.20	0.00	30.50	500.00
022.4470.00	Location maison bourgeoisiale Chalais	1'100.00	200.00	400.00	500.00
022.4470.01	Location maison bourgeoisiale Vercorin	30'500.00	30'500.00	30'500.00	52'400.00
022.4470.02	Location alpages et pâturages	320.00	300.00	320.00	300.00
		33'158.20	31'000.00	31'250.50	53'700.00
	<b>CONTRIBUTIONS</b>				
	Agrégation de nouveaux bourgeois	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00
<b>963.4</b>	<b>REVENUS PATRIMOINE FINANCIER IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>				
961.4401.00	Frais récupérés - intérêts retard	8'291.47	3'300.00	6'831.35	5'000.00
963.4430.00	Location bâtiment de Sigeroulaz	50'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
963.4430.01	Droits de superficie et locations	117'932.95	118'000.00	119'732.95	118'000.00
		176'224.42	171'300.00	176'564.30	173'000.00
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>209'382.62</b>	<b>202'300.00</b>	<b>207'814.80</b>	<b>226'700.00</b>
	<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>66'021.33</b>	<b>49'500.00</b>	<b>75'091.25</b>	<b>65'400.00</b>
<b>022.3</b>	<b>AMORTISSEMENT/FINANCEMENTS SPECIAUX</b>				
022.3300.40	Amortissement patrimoine administratif	25'000.00	24'500.00	27'599.00	23'000.00
022.4500.00	Prélèvement sur Fonds forestier	0.00	0.00	-4'609.40	0.00
		25'000.00	24'500.00	22'989.60	23'000.00
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>41'021.33</b>	<b>25'000.00</b>	<b>52'101.65</b>	<b>42'400.00</b>

## Bilan

<b>ACTIF</b>		2024	2023
<b>100</b>	<b>DISPONIBLE ET COURT TERME</b>		
1002.00	Banque Raiffeisen	72'034.83	91'269.63
		72'034.83	91'269.63
<b>101</b>	<b>AVOIRS</b>		
1010.00	Débiteurs	370.00	2'120.00
1019.00	AFC - Impôts anticipés à récupérer	2'536.68	0.00
		2'906.68	2'120.00
<b>102</b>	<b>PLACEMENTS FINANCIERS à COURT TERME</b>		
1022.00	Raiffeisen Placement à terme	550'000.00	500'000.00
		550'000.00	500'000.00
<b>104</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>		
1041.00	Actifs transitoires	731.05	9'104.00
		731.05	9'104.00
<b>107</b>	<b>PLACEMENTS</b>		
1070.00	Titres	1.00	1.00
		1.00	1.00
<b>108</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF</b>		
1080.00	Terrains	297'793.50	301'541.00
1084.00	Bâtiments de Sigeroulaz	1'005'000.00	1'047'000.00
1086.00	Mobilier	0.00	0.00
		1'302'793.50	1'348'541.00
	<b>Total 100-101-104-107-108</b>	<b>1'928'467.06</b>	<b>1'951'035.63</b>
<b>140</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>		
1405.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
1404.00	Maison bourgeoisiale de Chalais	86'000.00	94'000.00
1404.01	Maison bourgeoisiale de Vercorin	194'000.00	211'000.00
1405.01	Forêts	57'600.00	57'600.00
	<b>Total 140</b>	<b>337'601.00</b>	<b>362'601.00</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2'266'068.06</b>	<b>2'313'636.63</b>
<b>PASSIF</b>		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>200</b>	<b>DETTES A COURT TERME</b>		
2000.00	Créanciers	11'384.15	51'574.05
2063.00	Dettes bancaires à court terme	20'000.00	20'000.00
		31'384.15	71'574.05
<b>204</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		
2041.00	Passifs transitoires	8'985.00	6'885.00
		8'985.00	6'885.00
<b>206</b>	<b>DETTES A LONG TERME</b>		
2063.00	Raiffeisen - Prêt 236.046.226.6	800'000.00	820'000.00
		800'000.00	820'000.00
<b>206</b>	<b>ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES</b>		
2064.00	Prêt communal pour MB Vercorin	181'000.00	211'500.00
		181'000.00	211'500.00
<b>208</b>	<b>PROVISIONS</b>		
2089.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	1'000.00	1'000.00
		1'000.00	1'000.00
<b>209</b>	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>		
2091.00	Fonds forestier	0.00	0.00
		0.00	0.00
<b>299</b>	<b>FORTUNE</b>		
2999.00	Fortune nette au 1er janvier	1'202'677.58	1'150'575.93
2990.00	Variation de fortune	41'021.33	52'101.65
		1'243'698.91	1'202'677.58
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2'266'068.06</b>	<b>2'313'636.63</b>

Bourgeoisie de Chalais

## LA SÉPARATION DES CONSEILS EST ENTÉRINÉE

Comme le veut la tradition, en date du mardi 7 janvier 2025, dans la salle du Châtelain de la maison bourgeoise de Chalais, s'est tenue la première séance du Conseil communal de la législature 2025-2028. Cette séance, dévolue à la répartition des dicastères communaux s'est prolongée par une rencontre avec le nouveau Conseil bourgeoisial.

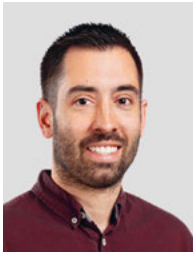
Conformément à la décision des bourgeoises et bourgeois en octobre 2024, celui-ci administrera, dorénavant, les affaires bourgeoises. Un passage de témoin qui s'est fait dans la convivialité et l'état d'esprit collaboratif qui anime ces deux nouveaux conseils.

Afin de concrétiser cette nouvelle organisation, le Conseil bourgeoisial a tenu sa première séance en date du 23 janvier 2025. Motivés à défendre les intérêts de la bourgeoisie de Chalais, les membres nouvellement élus se sont réparti les dicastères et les différents dossiers qui les occuperont ces prochaines années.



# LÉGISLATURE 2025-2028

## Conseil bourgeoisial



**Fabien PERRUCHOUD,**  
Président  
PRESIDENCE



**Christophe PERRUCHOUD,**  
Vice-président  
FINANCES



**Arnaud ZUBER,**  
Conseiller bourgeoisial  
SECRETARIAT



**Jean-Luc GAUDIN,**  
Conseiller bourgeoisial  
BATIMENTS  
& INFRASTRUCTURES



**Ludovic PERRUCHOUD,**  
Conseiller bourgeoisial  
TERRITOIRE

Contact : [bourgeoisie@chalais.ch](mailto:bourgeoisie@chalais.ch)

## Conseil communal



**Sylvie Masserey Anselin,**  
Présidente  
INSTITUTIONS  
Administration, Finances, Énergie,  
Patrimoine, Politique régionale et  
territoriale



**Valérie Savioz,**  
Vice-présidente  
POPULATION  
Affaires sociales, Instruction,  
Sécurité, Culture, Sociétés locales



**Kilian SIGGEN,**  
Conseiller communal  
TRAVAUX PUBLICS  
Voirie, Bâtiments, Environnement,  
Infrastructures



**Philomène ZUFFEREY-CIRCELLI,**  
Conseillère communale  
TERRITOIRE  
Aménagement du territoire,  
Cadastre, Constructions, Salubrité



**Olivier CHANSON,**  
Conseiller communal  
ECONOMIE  
Tourisme, Agriculture,  
Entreprises, Commerce, Mobilité

Vous trouvez toutes les autres informations sur le site internet de la commune :



## VIE LOCALE

### PROMOTION CIVIQUE CLASSE 2006

Chaque année, la Commune marque d'une petite cérémonie l'entrée dans la vie publique de ses jeunes citoyennes et citoyens.

Bienvenue dans la vie citoyenne et plein succès pour votre avenir !



## HUGUETTE VALTERIO : 90 ANS D'UNE VIE RICHE ET INSPIRANTE



Née en décembre 1934 à Réchy, Huguetta Valterio (née Martin) a passé une enfance heureuse dans son village natal, entourée de ses parents et de son frère cadet Gerber, avec qui elle partageait un lien profond.

Après sa scolarité primaire à Réchy, elle a suivi une année d'école de commerce à Sierre, rêvant alors de devenir institutrice. Cependant, la vie l'a menée sur d'autres chemins. Elle a effectué un apprentissage à l'hôtel Victoria de Brigue, perfectionnant son allemand, puis a travaillé comme serveuse au restaurant du Pont du Rhône à Sion. C'est là qu'elle a rencontré Alfredo, un jeune homme venu de Domodossola après la guerre avec qui elle a construit une belle histoire.

En 1957, Huguetta et Alfredo se marient et s'installent à Domodossola où ils vivront deux ans avant de revenir à Chalais en 1959. Ils y fondent leur famille, élevant avec amour leurs trois enfants : Rosanne, Cathy et Pierre, qui à leur tour leur offriront la joie de six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Femme active et déterminée, Huguetta a su concilier son rôle de mère avec le travail à la campagne et dix années de service au kiosque du Bourg de Sierre. À 50 ans, elle passe son permis de conduire, un accomplissement remarquable pour une femme de sa génération. Passionnée par l'apprentissage, elle s'est aussi initiée à l'utilisation des premiers ordinateurs, maîtrisant l'art de taper avec les dix doigts, défi qu'elle a relevé avec brio.

Grande lectrice et férue de langues, Huguetta parle couramment le français et l'italien et se débrouille très bien en allemand. En 2017, elle est retournée vivre à Réchy, dans sa maison d'enfance, où elle profite aujourd'hui d'une retraite paisible entourée de sa famille.

À 90 ans, Huguetta Valterio est une femme dont le parcours illustre la résilience, la curiosité et l'amour pour les siens. Une vie simple mais remplie de richesses humaines et d'expériences marquantes.

## MÉRITE COMMUNAL 2024

Lors de la traditionnelle assemblée des sociétés locales qui se déroule le 16 octobre lors de la St-Gall, les présidentes et présidents des sociétés présentes ont décidé, à l'unanimité, de remettre le mérite communal 2024 à l'Harmonie l'Avenir de Chalais. Lors de la Fête cantonale de musique à Crans-Montana en juin 2024, l'Avenir de Chalais a réussi l'exploit de décrocher la première place en musique concertante dans la catégorie «Harmonie 2<sup>e</sup> catégorie». Nous transmettons nos chaleureuses félicitations aux musiciennes et musiciens, à leur présidente Mme Carine Sewer et à leur directrice, Mme Stéphanie Jaquier pour cette magnifique performance. Merci à l'Harmonie l'Avenir de Chalais pour sa contribution précieuse et sans faille, depuis plus de 179 ans, à l'animation musicale de nos villages.



## JOCELYN PERRUCHOUD A FÊTÉ SES 90 ANS

Fils de Charles et d'Agnès Devanthéry, Jocelyn est né le 13 novembre 1934 à Chalais.

Après sa scolarité obligatoire, il suivit une formation à l'École supérieure de commerce de Sierre, tenue par les Chanoines de l'Abbaye de St-Maurice et obtint son diplôme en 1953.

Son école de recrue terminée, il exerça successivement sa profession de comptable chez Agrol puis aux entreprises de maçonnerie et génie civil Charles Rudaz et Ulysse Siggen à Chalais ainsi qu'à la Société de la télécabine de Vercorin SA.

Il fut le premier Secrétaire nommé à plein-temps à la Commune de Chalais pendant huit ans. Avec son épouse Agnès, il exploita durant cette période le Café du Parc à Réchy. La Banque Cantonale du Valais lui accorda sa confiance et le nomma représentant pour la Commune de Chalais. Le développement des affaires lui permit d'ouvrir un bureau à Vercorin et sa femme prit une part active à l'ouverture des guichets.

Les sociétés locales ne l'oublèrent pas, membre actif de l'Avenir durant cinquante-trois ans, il présida la société pendant quatre ans. Le Ski-Club la Brentaz lui confia le secrétariat durant plusieurs années. Avec ses amis René Mathieu et Charlot Devanthéry, il fit renaitre le FC Chalais et participa à la construction du premier stade de Bozon sous la houlette du Président d'honneur Monsieur Camille Antille. Enfin, il fut membre du Comité de remaniement parcellaire et de l'aménagement viticole de Perrec Zanfleurière durant près de cinq ans.

Après le décès tragique de son épouse en 1991, il diminua son activité et se consacra entièrement à la BCV.

Il rencontra en 1998 sa compagne actuelle Madame Fernande Pannatier-Rudaz, enseignante à Chippis qui lui redonna l'envie de vivre, lui fit découvrir l'Espagne, L'Ampolla petite station touristique au bord de la Méditerranée où il passa durant vingt ans quatre à six mois par an de vacances inoubliables. Le covid mit fin définitivement au plaisir d'y retourner.

Depuis 2022, des ennuis de santé l'ont contraint de cesser toute activité et d'apprécier au mieux une paisible retraite.



## INFOS PRATIQUES

# CHALAIS INFO

### ESPACE VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET HABITANTS

N'hésitez pas à nous communiquer vos projets, histoires, photos ou anecdotes, deux pages des prochains Chalais Info seront consacrées à la mise en lumière de notre vie locale, associative et de ses habitants.

Contact: [presidence@chalais.ch](mailto:presidence@chalais.ch)



<https://www.facebook.com/chalais.ch>

Page Facebook officielle  
de la commune de Chalais

Abonnez-vous à la page

Actus & Infos à suivre et à partager



### ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

#### HORAIRES D'OUVERTURE

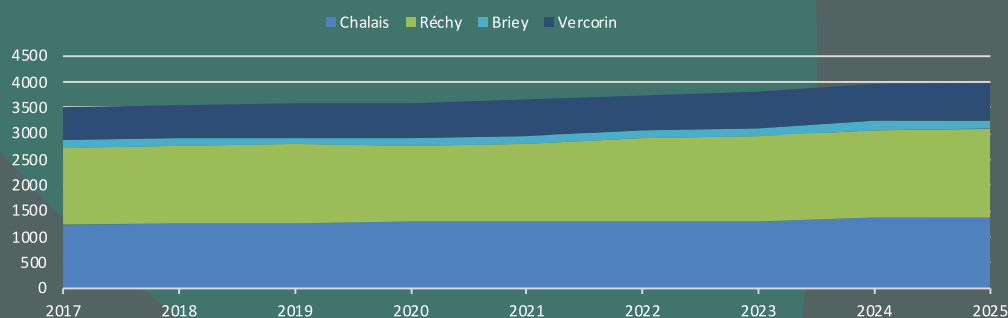
Lundi, mercredi et vendredi  
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Rue de l'Église 10b  
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11  
[info@chalais.ch](mailto:info@chalais.ch)  
[www.chalais.ch](http://www.chalais.ch)

### EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (NOMBRE D'HABITANTS AU 1<sup>er</sup> JANVIER)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Commune</b>	3499	3566	3575	3589	3647	3739	3816	3970	3980
<b>Chalais</b>	1239	1258	1278	1285	1282	1288	1312	1368	1376
<b>Réchy</b>	1478	1493	1504	1483	1526	1621	1652	1706	1715
<b>Briey</b>	160	154	148	151	158	145	150	166	155
<b>Vercorin</b>	622	661	645	670	681	685	702	730	734



CHALAIS INFO - BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL BOURGEOISIAL DE CHALAIS, N° 1, MARS 2025

Edition Administration communale de Chalais, Route de l'Église 10b, 3966 Chalais

Graphisme Grand & Partenaires

Composition et Impression Schoechli Impression & Communication

Tirage 1850 exemplaires